

ŒUVRES
D'ALEXANDRE DUMAS
XVII^e SIÈCLE

VI

Œuvres d'Alexandre Dumas

Notices de Gilbert Sigaux

Aux éditions du Club
de l'Honnête Homme

1981

Le Vicomte de Bragelonne

2

XLIX

LA PREMIÈRE APPARITION DE COLBERT

Toute la nuit se passa en angoisses communes au mourant et au roi : le mourant attendait sa délivrance, le roi attendait sa liberté.

Louis ne se coucha point. Une heure après sa sortie de la chambre du cardinal, il sut que le mourant, reprenant un peu de forces, s'était fait habiller, farder, peigner, et qu'il avait voulu recevoir les ambassadeurs. Pareil à Auguste, il considérait sans doute le monde comme un grand théâtre, et voulait jouer proprement le dernier acte de sa comédie.

Anne d'Autriche ne reparut plus chez le cardinal, elle n'avait plus rien à y faire. Les convenances furent un prétexte de son absence. Au reste, le cardinal ne s'enquit point d'elle ; le conseil que la reine avait donné à son fils lui était resté sur le cœur.

Vers minuit, encore tout fardé, Mazarin entra en agonie. Il avait revu son testament, et comme ce testament était l'expression exacte de sa volonté, et qu'il craignait qu'une influence intéressée ne profitât de sa faiblesse pour faire changer quelque chose à ce testament, il avait donné le mot d'ordre à Colbert, lequel se promenait dans le corridor qui conduisait à la chambre à coucher du cardinal comme la plus vigilante des sentinelles.

Le roi, renfermé chez lui, dépêchait toutes les heures sa nourrice vers l'appartement de Mazarin, avec ordre de lui rapporter le bulletin exact de la santé du cardinal.

Après avoir appris que Mazarin s'était fait habiller, farder, peigner, et avait reçu les ambassadeurs, Louis apprit que l'on commençait pour le cardinal les prières des agonisants.

A une heure du matin, Guénaud avait essayé le dernier remède, dit

remède héroïque. C'était un reste des vieilles habitudes de ce temps d'escrime, qui allait disparaître pour faire place à un autre temps, que de croire que l'on pouvait garder contre la mort quelque bonne botte secrète.

Mazarin, après avoir pris le remède, respira pendant près de dix minutes. Aussitôt, il donna l'ordre que l'on répandît en tout lieu et tout de suite le bruit d'une crise heureuse. Le roi, à cette nouvelle, sentit passer comme une sueur froide sur son front ; il avait entrevu le jour de la liberté ; l'esclavage lui paraissait plus sombre et moins acceptable que jamais. Mais le bulletin qui suivit changea entièrement la face des choses. Mazarin ne respirait plus du tout, et suivait à peine les prières que le curé de Saint-Nicolas-des-Champs récitait auprès de lui. Le roi se remit à marcher avec agitation dans sa chambre, et à consulter, tout en marchant, plusieurs papiers tirés d'une cassette dont seul il avait la clef. Une troisième fois la nourrice retourna. M. de Mazarin venait de faire un jeu de mots et d'ordonner que l'on revernît sa *Flore* de Titien.

Enfin, vers deux heures du matin, le roi ne put résister à l'accablement ; depuis vingt-quatre heures il ne dormait pas. Le sommeil, si puissant à son âge, s'empara donc de lui et le terrassa pendant une heure environ. Mais il ne se coucha point pendant cette heure ; il dormit sur un fauteuil. Vers quatre heures, la nourrice, en rentrant dans la chambre, le réveilla.

— Eh bien ? demanda le roi.

— Eh bien ! mon cher sire, dit la nourrice en joignant les mains avec un air de commisération, eh bien ! il est mort.

Le roi se leva d'un seul coup et comme si un ressort d'acier l'eût mis sur ses jambes.

— Mort ! s'écria-t-il.

— Hélas ! oui.

— Est-ce donc bien sûr ?

— Oui.

— Officiel ?

— Oui.

— La nouvelle en est-elle donnée ?

— Pas encore.

— Mais qui te l'a dit, à toi, que le cardinal était mort ?

— M. Colbert.

— M. Colbert ?

— Oui.

— Et lui-même était sûr de ce qu'il disait ?

— Il sortait de la chambre et avait tenu pendant quelques minutes une glace devant les lèvres du cardinal.

— Ah ! fit le roi ; et qu'est-il devenu, M. Colbert ?

— Il vient de quitter la chambre de Son Éminence.

— Pour aller où ?

— Pour me suivre.

— De sorte qu'il est...

— Là, mon cher sire, attendant à votre porte que votre bon plaisir soit de le recevoir.

Louis courut à la porte, l'ouvrit lui-même et aperçut dans le couloir Colbert debout et attendant. Le roi tressaillit à l'aspect de cette statue toute vêtue de noir.

Colbert, saluant avec un profond respect, fit deux pas vers Sa Majesté.

Louis rentra dans la chambre, en faisant à Colbert signe de le suivre.

Colbert entra ; Louis congédia la nourrice, qui ferma la porte en sortant ; Colbert se tint modestement debout près de cette porte.

— Que venez-vous m'annoncer, monsieur ? dit Louis, fort troublé d'être ainsi surpris dans sa pensée intime, qu'il ne pouvait complètement cacher.

— Que M. le cardinal vient de trépasser, sire, et que je vous apporte son dernier adieu.

Le roi demeura un instant pensif. Pendant cet instant, il regardait attentivement Colbert ; il était évident que la dernière pensée du cardinal lui revenait à l'esprit.

— C'est vous qui êtes M. Colbert ? demanda-t-il.

— Oui, sire.

— Fidèle serviteur de Son Éminence, à ce que Son Éminence m'a dit elle-même ?

— Oui, sire.

— Dépositaire d'une partie de ses secrets ?

— De tous.

— Les amis et les serviteurs de Son Éminence défunte me seront chers, monsieur, et j'aurai soin que vous soyez placé dans mes bureaux.

Colbert s'inclina.

— Vous êtes financier, monsieur, je crois ?

— Oui, sire.

— Et M. le cardinal vous employait à son économat ?

— Il me faisait cet honneur, sire.

— Jamais vous ne fîtes personnellement rien pour ma maison, je crois ?

— Pardon, sire ; c'est moi qui eus le bonheur de donner à M. le cardinal l'idée d'une économie qui met trois cent mille francs par an dans les coffres de Sa Majesté.

— Quelle économie, monsieur ? demanda Louis XIV.

— Votre Majesté sait que les Cent-Suisses ont des dentelles d'argent de chaque côté de leurs rubans ?

— Sans doute.

— Eh bien, sire, c'est moi qui ai proposé que l'on mît à ces rubans des dentelles d'argent faux ; cela ne paraît point, et cent mille écus font la nourriture d'un régiment pendant le semestre, ou le prix de dix mille bons mousquets, ou la valeur d'une flûte de dix canons prête à prendre la mer.

— C'est vrai, dit Louis XIV en considérant plus attentivement le personnage, et voilà, ma foi, une économie bien placée ; d'ailleurs, il était ridicule que des soldats portassent la même dentelle que portent des seigneurs.

— Je suis heureux d'être approuvé par Sa Majesté, dit Colbert.

— Est-ce là le seul emploi que vous teniez près du cardinal ? demanda le roi.

— C'est moi que Son Éminence avait chargé d'examiner les comptes de la surintendance, sire.

— Ah ! fit Louis XIV, qui s'apprêtait à renvoyer Colbert, et que ce mot arrêta ; ah ! c'est vous que Son Éminence avait chargé de contrôler M. Fouquet. Et le résultat du contrôle ?

— Est qu'il y a déficit, sire ; mais si Votre Majesté daigne me permettre...

— Parlez, monsieur Colbert.

— Je dois donner à Votre Majesté quelques explications.

— Point du tout, monsieur ; c'est vous qui avez contrôlé ces comptes, donnez-m'en le relevé.

— Ce sera facile, sire... Vide partout, argent nulle part.

— Prenez-y garde, monsieur ; vous attaquez rudement la gestion de

M. Fouquet, lequel, à ce que j'ai entendu dire cependant, est un habile homme.

Colbert rougit, puis pâlit, car il sentit que de ce moment il entraînait en lutte avec un homme dont la puissance balançait presque la puissance de celui qui venait de mourir.

— Oui, sire, un très habile homme, répéta Colbert en s'inclinant.

— Mais si M. Fouquet est un habile homme, et que, malgré cette habileté, l'argent manque, à qui la faute ?

— Je n'accuse pas, sire, je constate.

— C'est bien ; faites vos comptes et présentez-les-moi. Il y a déficit, dites-vous ? Un déficit peut être passager ; le crédit revient, les fonds rentrent.

— Non, sire.

— Sur cette année, peut-être, je comprends cela ; mais sur l'an prochain ?

— L'an prochain, sire, est mangé aussi ras que l'an qui court.

— Mais l'an d'après, alors ?

— Comme l'an prochain.

— Que me dites-vous là, monsieur Colbert ?

— Je dis qu'il y a quatre années engagées d'avance.

— On fera un emprunt, alors.

— On en fera trois, sire.

— Je créerai des offices pour les faire résigner, et l'on encaissera l'argent des charges.

— Impossible, sire, car il y a déjà eu créations sur créations d'offices, dont les provisions sont livrées en blanc, de sorte que les acquéreurs en jouissent sans les remplir. Voilà pourquoi Votre Majesté ne peut résigner. De plus, sur chaque traité, M. le surintendant a donné un tiers de remise, de sorte que les peuples sont foulés sans que Votre Majesté en profite.

Le roi fit un mouvement.

— Expliquez-moi cela, monsieur Colbert.

— Que Votre Majesté formule clairement sa pensée et me dise ce qu'elle désire que je lui explique.

— Vous avez raison ; la clarté, n'est-ce pas ?

— Oui, sire, la clarté. Dieu est Dieu, surtout parce qu'il a fait la lumière.

— Eh bien ! par exemple, reprit Louis XIV, si aujourd'hui que

M. le cardinal est mort et què me voilà roi, si je voulais avoir de l'argent ?

— Votre Majesté n'en aurait pas.

— Oh ! voilà qui est étrange, monsieur ; comment, mon surintendant ne me trouverait point d'argent ?

Colbert secoua sa grosse tête.

— Qu'est-ce donc ? dit le roi ; les revenus de l'État sont-ils obérés à ce point qu'ils ne soient plus des revenus ?

— Oui, sire, à ce point.

Le roi fronça le sourcil.

— Soit, dit-il ; j'assemblerai les ordonnances pour obtenir des porteurs un dégrèvement, une liquidation à bon marché.

— Impossible, car les ordonnances ont été converties en billets, lesquels billets, pour commodité de rapport et facilité de transaction, sont coupés en tant de parts que l'on ne peut plus reconnaître l'original.

Louis, fort agité, se promenait de long en large, le sourcil toujours froncé.

— Mais si cela était comme vous le dites, monsieur Colbert, fit-il en s'arrêtant tout d'un coup, je serais ruiné avant même de régner ?

— Vous l'êtes en effet, sire, repartit l'impassible aligneur de chiffres.

— Mais cependant, monsieur, l'argent est quelque part ?

— Oui, sire, et même, pour commencer, j'apporte à Votre Majesté une note de fonds que M. le cardinal Mazarin n'a pas voulu relater dans son testament ni dans aucun acte quelconque, mais qu'il m'avait confiés, à moi.

— A vous ?

— Oui, sire, avec injonction de les remettre à Votre Majesté.

— Comment ! outre les quarante millions du testament ?

— Oui, sire.

— M. de Mazarin avait encore d'autres fonds ?

Colbert s'inclina.

— Mais c'était donc un gouffre que cet homme ! murmura le roi. M. de Mazarin d'un côté, M. Fouquet de l'autre ; plus de cent millions peut-être pour eux deux ; cela ne m'étonne point que mes coffres soient vides.

Colbert attendait sans bouger.

— Et la somme que vous m'apportez, en vaut-elle la peine ? demanda le roi.